

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Eugène Galloy, 21 février 1887](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Eugène Galloy, 21 février 1887

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)  
Date de rédaction[21 février 1887](#)  
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère  
Destinataire[Galloy, Eugène](#)  
Lieu de destination11, rue Saint-Joseph, Fumay (Ardennes)  
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméSur la pétition en faveur d'un minimum salarial. Godin envoie à Galloy le formulaire de la pétition ; il lui recommande d'ajouter les qualités des signataires.  
NotesLe texte de la pétition est publié dans le journal *Le Devoir* : « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0>, consulté le 24 novembre 2023]

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

# Mots-clés

[Pétitions](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
11 février 1857

375

Monsieur Galloy,

J'ai l'honneur de vous  
envoyer, par ce courrier,  
sous pli séparé, une  
formule de la pétition  
que nous signons ici.

Mais vous aurez à porter  
en tête ce que vous juge-  
rez à propos pour indi-  
quer la condition des  
signataires de la pétition,  
c'est à dire à ajouter après

les mots: Les ouvriers.

Les mots: "contre-maîtres,  
« chefs d'atelier, etc...  
« des Ardennes de la  
« commune de - - -"

Si vous manquiez de  
feuilles pour les signa-  
tures, veuillez me le dire,  
je vous en enverrais pour  
les ajouter à celles que je  
vous envoie aujourd'hui.

Veuillez agréer, Mon-  
sieur, mes parfaites  
civilités.